

Date et lieu

Mardi 10 mars 2020

De 9h30 à 17h30 (pause déjeuner de 1h)

Groupe de 6 à 12 personnes

Les participant-es sont invité-es à venir avec leur tablette ou ordinateur portable.



Trempo.

Formation accueillie par :
Trempolino
6, boulevard Léon Bureau
44 200 Nantes

Prix et modalités de prise en charge

I. Financement à 100% par l'Afdas et l'Etat pour les ayant-droits Afdas :

- Salarié-es permanent-es (demande à faire par l'employeur)
- Salarié-es intermittent-es du spectacle
- Artistes-auteur-rices

Intermittent-es et artistes-auteur-rices : demande de prise en charge à déposer au moins 2 semaines avant le début de la formation.

Formulaire à télécharger sur :

<https://www.afdas.com/particuliers/documents>

Entreprises : demande de prise en charge à faire en ligne sur votre espace sécurisé avant le début de la formation.

II. Si autofinancement :

- par une personne morale : 400 €HT + TVA 20 % soit 480 €TTC la journée
- par une personne physique : 200 €HT + TVA 20 % soit 240 €TTC la journée

III. Pour les autres OPCO et Pôle Emploi :

Demande individuelle de prise en charge à faire par le ou la participant-e, sur la base du prix de 400 €HT + TVA 20 % soit 480 €TTC la journée.

Pour tous-tes :

- Déjeuner non compris dans le prix de la formation
- Organisme de formation à indiquer sur la demande de prise en charge : AGOSTINO NANTES

**maud
raffray**

ACTIVATRICE D'ÉGALITÉ
FEMMES · HOMMES

maud@maud-raffray.fr

Activité portée par la Société Agostino Nantes – 24 rue Crébillon 44000 NANTES

Siret : 829 547 264 00012 – N° TVA : FR07 829 547 264

N° organisme de formation : 52 44 08417 44 – Référencé Datadock



INVESTIR
DANS VOS
COMPÉTENCES

Programme inédit

Egalité femmes·hommes : des clés pour agir dans votre entreprise

Formation #2

LES COMPÉTENCES ET LE TALENT ONT-ILS UN SEXE ?



afDas
DEMAIN SERA FORMATION



Cette journée de formation fait partie du programme AFDAS « égalité femmes-hommes : des clés pour agir dans votre entreprise », conçu spécialement pour les entreprises de la culture, de la communication et des médias*.

Il se compose de 3 volets –des conférences–ateliers, des formations inter-entreprises et une offre d'appui-conseil en intra- et s'articule autour de 5 thématiques –une approche générale de l'égalité femmes-hommes et 4 focus : compétences & talent, violences sexistes et sexuelles, communication non sexiste, pouvoir d'agir des femmes–.

Cette journée est la deuxième du volet Formation.

Elle peut être suivie dans le cadre du cycle complet (5 journées) ou de manière isolée.

**qui s'inscrit dans le cadre de l'engagement pour le développement de l'emploi et des compétences (EDEC) dans la filière culture, création et communication, et est financé à hauteur de 50% par l'État (ministères du Travail/DGEFP et de la Culture / DGCA).*

Objectifs pédagogiques

- Connaître les fondamentaux juridiques autour des questions de non-discrimination au travail.
- Recruter sans discrimination sexiste : rédiger et diffuser une annonce inclusive, traiter et évaluer les candidatures.
- Gérer des parcours professionnels de façon non sexiste : évaluer, rémunérer et promouvoir.
- Interroger et faire évoluer les pratiques organisationnelles et managériales pour améliorer l'égalité réelle.
- Identifier les ressources externes contribuant au développement de la mixité dans l'orientation, les parcours et les métiers.

Public concerné

Dirigeant-es (salarié-es ou membres de conseils d'administration)

Responsables RH

Personnes en situation de responsabilité hiérarchique ou fonctionnelle

Représentant-es des salarié-es

des structures de la culture, des médias et de la communication.

Pré-requis

Avoir envie d'approfondir ses connaissances pour pouvoir agir et s'engager, de manière individuelle et collective, en faveur de l'égalité femmes-hommes dans la culture, les médias et la communication.

Contenu

- Panorama des fondamentaux juridiques relatifs à la non-discrimination au travail : cadre légal, obligations et sanctions encourues en matière de recrutement, retour de congé maternité, égalité salariale... Exceptions relatives au secteur.
- Analyse d'offres d'emploi du secteur et exercices de rédaction (ou de réécriture d'annonces existantes) appliqués aux structures des participant-es : écriture inclusive, critères de sélection...
- Mise en parallèle avec d'autres situations de « recrutement » : constitution de jurys, renouvellement des membres d'un conseil d'administration, choix de prestataires, sélection d'artistes...
- Sensibilisation à une approche non sexiste des autres étapes-clés des parcours professionnels : retours maternité, évaluation, promotion/mobilité, rémunération...
- Auto-diagnostic des pratiques organisationnelles et managériales. Identification des situations potentiellement sexistes ayant un impact sur l'équilibre des temps de vie et la qualité de vie au travail. Réflexion collective sur des axes concrets d'amélioration.
- Elaborer sa cartographie sectorielle et territoriale des dispositifs et structures ressources agissant pour la mixité et l'égalité femmes-hommes dans les arts, la culture, la communication et les médias.

Moyens et méthodes pédagogiques

Des séquences alternant des apports de connaissances, des mises en situation pratiques et des débats.

Une double approche : une expertise Direction&Egalité fh dans le secteur culturel et une expertise RH&Egalité professionnelle.

Modalités d'évaluation

Un temps d'évaluation sous la forme d'un quizz sera proposé en fin de journée.

Profil des formatrices

Sophie Bellec, consultante RH et présidente de Business au Féminin Network.

Maud Raffray, activatrice d'égalité femmes-hommes, spécialisée dans les secteurs de la culture et des politiques publiques locales ; conceptrice du programme AFDAS « Egalité femmes-hommes : des clés pour agir dans votre entreprise ».